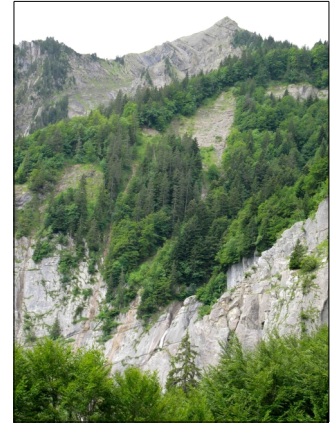




Site classé
Patrimoine
national



Cascade de Doran

Haute-Savoie

Date de l'arrêté : 14 juin 1909

Commune concernée : Sallanches

La cascade de Doran se repère très facilement depuis le fond de la vallée de l'Arve, lorsque l'on remonte par l'autoroute ou la route nationale en direction de Chamonix. Elle appelle le regard, avec ses 70 mètres de chute, perchée 600 mètres plus haut en plein milieu d'une forêt de feuillus.

Le torrent qui l'alimente, torrent de rive gauche de l'Arve, arrive de la pointe d'Areu (2 468 mètres), bastion extrême du massif des Bormes sur la vallée de l'Arve. Après 5,5 km de parcours, il franchit les falaises de calcaire jurassique pour rejoindre la plaine en formant la cascade de Doran. Plus bas, le lit du torrent dégringole la pente sur 200 mètres, parsemé de gros blocs, donnant naissance à une succession de petites cascades.

L'eau du torrent est captée en amont de la cascade et traitée dans une station à microfiltres pour alimenter la commune de Sallanches, mais cette installation n'a en rien dégradé le site classé, les canalisations étant enterrées.

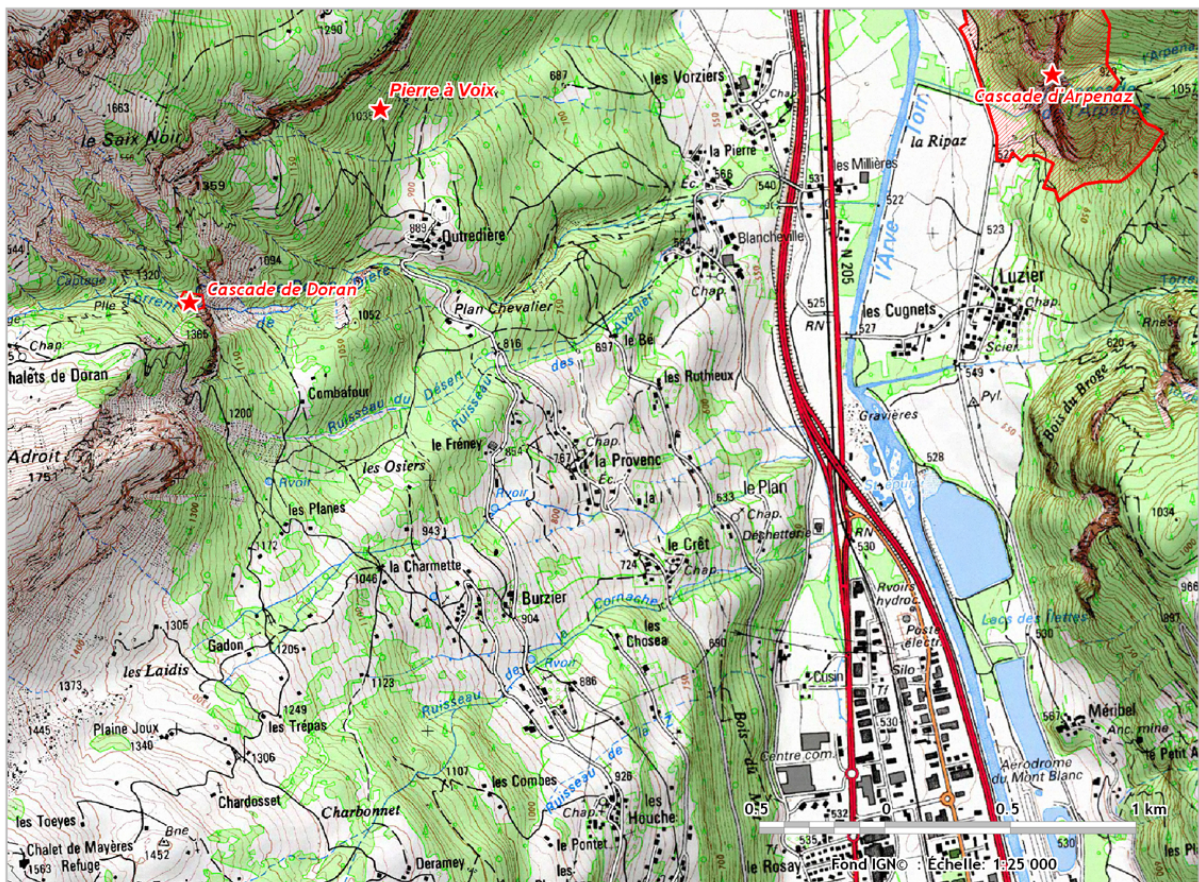
Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Libre, depuis le hameau d'Outrédière, en direction des chalets et du refuge de Doran. Mais l'accès au pied de la cascade se fait à vos risques et périls : berges boisées, très raides et rocheuses.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

